

un outil à destination multiple

- un catalogue détaillé des remontées mécaniques pour les professionnels,
- un outil d'échange entre les bureaux de contrôle et les exploitants de remontées mécaniques,
- un listing des remontées mécaniques disponibles en France pour le grand public,
- un outil de suivi des contrôles en lien avec la sécurité.

[illegible]

Application CAIRN

Pour effectuer une demande d'assistance, contacter son chargé d'affaire au STRMTG

<https://cairn.din.developpement-durable.gouv.fr>





Une connexion sécurisée pour les exploitants

Demande d'un compte d'accès à CAIRN

Elle s'effectue en 2 temps :

Tout d'abord :

- connectez- vous sur le portail d'authentification Cerbère <https://cairn.din.developpement-durable.gouv.fr>

- cliquez sur « **Créer un compte Cerbère** » puis suivre les indications (5 étapes).

Ensuite une fois le compte cerbère créé :

- adressez un courriel à : administrateur-cairn.strmtg@developpement-durable.gouv.fr

- y indiquer : vos nom, prénom, fonction, station, dénomination de l'exploitant.
- y préciser : le type de compte CAIRN souhaité.

Simple consultation« EXPLOITCONSULT ».

Pour apporter des commentaires et des réponses
« EXPLOITMODIF ».

Vous recevrez alors un courriel de confirmation de création de votre compte d'accès à CAIRN et pourrez vous connecter avec comme identifiant votre adresse mail et le mot de passe de votre compte Cerbère.

Des tutoriels pour faciliter la prise en main de l'application



Les tutoriels sont téléchargeables sur le site du STRMTG et consultables à partir d'un simple navigateur :

<https://www.strmtg.developpement-durable.gouv.fr/base-de-donnees-cairn-a398.html>

Exploitants

Visualisez vos appareils

<u>Etat</u>	<u>Catégorie</u>	<u>N° Appareil</u>	<u>Année</u>	<u>Dénomination</u>	<u>Station</u>	<u>Capacité maximale</u>	<u>Actions</u>
	RAE	059153	2010	BLACHES	ANCELLE	1	 
	RDP	050048	1964	BOIS NOIR	ANCELLE	1	 
	RAE	059155	2010	CHATEAU 1	ANCELLE	1	 

- Consultez le descriptif de l'ensemble des appareils dont vous assurez l'exploitation
- Visualisez l'historique des modifications sur l'appareil
- Consultez les observations faites par le STRMTG et poster des réponses à l'attention du STRMTG
- Consultez par appareil, les pathologies enregistrées par le STRMTG
- Consultez le référentiel national des pathologies, mis à jour par le STRMTG

Déclarez en ligne les accidents survenus dans votre station

*** - INFORMATIONS GENERALES**

Date accident:					
Heure de l'accident:					
Nom de l'exploitant:					
Téléphone:					
Catégorie:					
Nom de l'installation:					
Capacité des véhicules:					

Envoyez les de manière dématérialisée, CAIRN
génére un mail pré-rempli qui contient en pièce
jointe le fiche de déclaration d'accident.

- Envoyez les de manière dématérialisée, CAIRN génère un mail pré-rempli qui contient en pièce jointe la fiche de déclaration d'accident

Rédigez ou importez des rapports de synthèse annuels

- Rédigez le rapport directement en ligne ou bien importez le rapport depuis un logiciel GMAO

Répondez à l'ensemble des observations émises par le STRMTG et par l'organisme d'inspection SGS

Via le suivi global des observations :

- Consultez et répondez aux constats des audits établis par le STRMTG ou l'organisme d'inspection SGS
- Consultez et répondez aux constats des observations établis par le STRMTG